

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 16 - 18 mai 2001

PROGRAMMES DE PAYS

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2001/5/5
5 mai 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—GUATEMALA (2001–2004)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Attaché de liaison principal,
Région Amérique latine et
Caraïbes (OLC):

Mme G. Segura

tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Au Guatemala, la situation des familles pauvres est caractérisée dans une très large mesure par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Selon le rapport du PNUD sur le développement humain pour 2000, 27 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté extrême, et 42 pour cent des enfants de moins de trois ans souffrent de malnutrition chronique. Soixante pour cent seulement de la demande intérieure d'aliments de base est couverte par la production locale. Le Guatemala est classé actuellement 120ème sur les 174 pays pris en considération dans le rapport du PNUD sur le développement humain pour 2000.

Le programme de pays pour le Guatemala (2001-2004) repose sur le schéma de stratégie de pays (SSP) approuvé par le Conseil d'administration en mai 2000. Il s'inspire également des résultats d'un vaste processus consultatif mené avec les bénéficiaires, les représentants du gouvernement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les donateurs. Le cycle du programme de pays du PAM en cours (1997-2001) a été écourté d'un an afin de correspondre au cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2001-2004). Dans le programme de pays, la prise en compte des effets de synergie prévus entre les institutions des Nations Unies et les politiques sociales du Gouvernement guatémaltèque, ainsi que leur entière compatibilité, sont assurées.

Le programme de pays pour le Guatemala a pour but d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition d'environ 245 850 bénéficiaires dans des zones d'intervention déterminées grâce à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité (ACV), en particulier les ménages victimes du conflit intérieur, fortement vulnérables aux catastrophes naturelles et souffrant d'une grave exclusion sociale.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq domaines prioritaires. Au titre du programme de pays pour le Guatemala, elles seront axées sur les priorités 1, 2, 3 et 4:

- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Conformément à la matrice des politiques sociales du gouvernement et aux accords de paix, le programme de pays accorde une très grande importance au rôle et à la situation des femmes. Il met l'accent sur la création et la maîtrise des actifs par les femmes, leur donnant à cet effet la formation nécessaire et la possibilité de nouvelles activités rémunératrices, et renforçant leur rôle dans les organisations communautaires. Le but est que les femmes reçoivent directement 65 pour cent des ressources.

Les alliances et les partenariats stratégiques avec les institutions bilatérales et des Nations Unies, ainsi que la participation des organisations communautaires et des ONG, seront

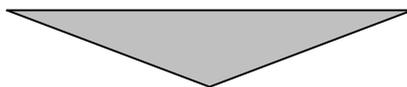


renforcés dans le cadre de l'exécution des activités.

Le processus d'identification des municipalités à haut risque, fortement vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, repose sur l'ACV. Le suivi et l'évaluation du programme de pays portera sur trois aspects fondamentaux: i) le suivi participatif, grâce auquel les communautés seront associées à la définition des objectifs; ii) la logistique du programme et des vivres; et iii) la compatibilité et la cohérence avec les accords de paix.

Pour le programme de pays envisagé pour le Guatemala, qui couvrira la période 2001-2004, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 13,16 millions de dollars E.-U. pour couvrir les coûts opérationnels directs et de 1,12 million de dollars pour financer l'activité complémentaire.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays pour le Guatemala (2001-2004)
(WFP/EB.2/2001/5/5).



ORIENTATION STRATEGIQUE

Résumé de l'examen du SSP par le Conseil d'administration

1. Le Conseil a approuvé la stratégie présentée dans le schéma de stratégie de pays. Il a recommandé que le bureau de pays mette à profit le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour travailler en étroite collaboration avec le gouvernement, dans le contexte de la lutte contre l'insécurité alimentaire de la population victime du conflit intérieur, en cours de réinstallation.
2. Le Conseil a noté avec satisfaction que la stratégie de prévention des catastrophes et de planification préalable pourrait être proposée en exemple à d'autres pays. Il a également insisté sur l'importance de mettre en place un plan détaillé de sécurité alimentaire et de collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour le ciblage et l'identification des régions en situation d'insécurité alimentaire, au titre du nouveau programme de pays. Cette initiative serait mise en œuvre en coordination avec les activités d'ACV (PAM) et les systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV/FAO).
3. Le Conseil a prié instamment le gouvernement de s'engager plus résolument à fournir des ressources de contrepartie aux activités appuyées par des vivres.

L'insécurité alimentaire et les pauvres souffrant de la faim

4. Avec un indicateur du développement humain de 0,619, le Guatemala est classé 120ème sur 174 pays dans le rapport du PNUD sur le développement humain pour 2000. L'indicateur sexospécifique du développement est de 0,603, chiffre inférieur à la moyenne de la région qui est de 0,748. En 1998, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a été estimé à 1 640 dollars E.-U., mais il est réparti de manière très inégale.
5. La pauvreté extrême reste très répandue, en particulier parmi la population autochtone, concentrée essentiellement dans les zones manquant de ressources, d'accès difficile et fortement exposées aux risques liés à l'environnement et aux catastrophes naturelles. Plus d'un quart (27 pour cent) des ménages, soit au total 2,8 millions de personnes, vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue (un dollar par jour), tandis que 57 pour cent, soit six millions de personnes, font état d'un revenu par habitant inférieur à deux dollars par jour.
6. Malgré les progrès notables enregistrés par plusieurs indicateurs macro-économiques, et après la signature des accords de paix en 1996, qui ont mis fin à 36 années de conflit intérieur, le Guatemala reste l'un des pays les plus vulnérables de la région.
7. En raison de la diminution des vivres disponibles au niveau national, la sécurité alimentaire s'est dégradée ces dernières années. Selon la Banque mondiale, sur la période 1990-1997, la production vivrière nationale a progressé à un rythme plus lent (17 pour cent) que la population (20 pour cent). On estime que la production locale des trois principaux aliments de base—maïs, riz et haricots—ne couvre qu'environ 60 pour cent de la demande intérieure.
8. Les projections du Ministère de l'agriculture indiquent pour 2000 un déficit d'environ 186 000 tonnes de maïs et de 14 000 tonnes de haricots.



9. La malnutrition est la troisième cause de mortalité infantile et postinfantile; 42 pour cent des enfants de moins de trois ans souffrent de malnutrition chronique, le taux le plus élevé de la région Amérique latine et Caraïbes. Le taux de mortalité est de 79 pour 1 000 naissances vivantes.
10. La santé et l'éducation influent également sur la situation en matière de sécurité alimentaire. La fréquence des carences en vitamine A est très élevée chez les enfants et l'anémie est répandue parmi les femmes, en particulier les autochtones. Les taux d'analphabétisme des femmes sont très élevés (40 pour cent) et ceux de fréquentation scolaire très faibles (49 pour cent), avec des taux d'abandon très élevés. Les traditions culturelles ne favorisent pas la participation des femmes.
11. L'exclusion sociale des femmes rurales pauvres, notamment les veuves de la guerre civile et les autres femmes chef de famille, et leur lourde charge de travail, ont pour conséquences une faible participation, à titre officiel ou non, à la prise de décisions à l'échelon du ménage et de la communauté, et donc des taux élevés de vulnérabilité et de dépendance.
12. Les facteurs responsables du grave risque d'insécurité alimentaire dans les zones les plus vulnérables mises en évidence par l'ACV sont les suivants: iniquité dans la répartition des terres, absence d'infrastructures sociales et productives, investissement très insuffisant au plan social, terres de mauvaise qualité et à faible rendement, manque de diversification agricole, rareté des possibilités d'emploi, faible revenu et fortes variations climatiques liées aux inondations, à l'érosion et à la sécheresse.
13. L'insécurité alimentaire des ménages les plus pauvres présente plusieurs caractéristiques: déficits vivriers chroniques et saisonniers (quantité, qualité et disponibilité locale); stratégies de survie inadéquates, accès limité aux vivres, qui sont utilisés de manière peu efficace dans l'alimentation (base de connaissances insuffisante et mauvais état sanitaire et nutritionnel); risques élevés liés à l'environnement, et revenu inférieur au salaire minimum dans les campagnes.
14. La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est exposée dans la matrice des politiques sociales (2000-2004). Pour assurer la sécurité alimentaire de manière intégrée, six principaux objectifs sont fixés au titre de la politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition. Le Ministère de l'agriculture et le Secrétaire général de la planification économique (SEGEPLAN) travaillent, avec l'appui du PAM, à l'élaboration du cadre correspondant définissant les politiques spécifiques et les objectifs sectoriels.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

15. Le présent programme de pays a pour but d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition de plus de 245 850 bénéficiaires dans des zones d'intervention déterminées grâce à l'ACV. L'accent sera mis sur les familles vivant dans les zones d'insécurité alimentaire fortement exposées aux catastrophes naturelles et présentant des taux élevés d'exclusion sociale. Le programme de pays a pour principal objectif de donner à l'aide alimentaire du PAM, dans le cadre de l'approche-programme, une orientation visant à appuyer les efforts déployés par le gouvernement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la population des zones les plus vulnérables, vivant dans des conditions d'extrême pauvreté.
16. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq domaines prioritaires. Au titre du programme de pays pour le Guatemala, elles seront axées sur les priorités 1, 2, 3 et 4 et conçues de manière à:



- permettre aux enfants d'âge préscolaire, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
 - créer des ressources humaines grâce à l'éducation et la formation, en augmentant les taux de fréquentation de l'école primaire, favorisant la concentration et le développement des fonctions cognitives, et améliorant l'état nutritionnel des écoliers et écolières du primaire;
 - permettre aux familles pauvres, en particulier celles dirigées par une femme, d'acquérir des actifs et de les conserver—la priorité étant donnée aux familles vulnérables, notamment celles dirigées par une femme et celles qui ont souffert du conflit intérieur—et renforcer leur capacité de développer le capital humain et d'acquérir des moyens de production;
 - atténuer les effets des catastrophes naturelles et renforcer la planification préalable dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature. L'accès à des vivres diversifiés et de qualité nutritionnelle supérieure, et leur disponibilité, seront améliorés à l'intention des familles vulnérables exposées à des catastrophes naturelles répétées et dans une situation difficile sur le plan environnemental. L'adoption de stratégies de survie appropriées et les améliorations apportées à l'exploitation des terres agricoles et à la productivité de la main-d'œuvre seront des facteurs essentiels.
17. Le programme de pays sera mis en œuvre moyennant quatre activités fondamentales et une complémentaire:
- **Activité fondamentale 1: aide alimentaire et formation destinées aux enfants d'âge préscolaire, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.** Cette activité comprend l'alimentation des enfants dans les centres préscolaires et une assistance aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. L'effet escompté est l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes cibles, qui devrait contribuer à briser le cercle vicieux de la malnutrition chronique, transmise de génération en génération. La participation des femmes dépasse 70 pour cent. Une formation aux bonnes pratiques alimentaires et hygiéniques leur sera dispensée (priorité 1 de la politique visant à favoriser le développement).
 - **Activité fondamentale 2: alimentation dans les écoles primaires.** Cette activité vise à fournir des repas aux élèves des écoles primaires, afin d'accroître les taux de fréquentation scolaire, d'inciter les parents à envoyer leurs enfants (les filles en particulier) à l'école et d'améliorer la concentration des écoliers. Les filles représenteront 60 pour cent des bénéficiaires (priorité 2 de la politique visant à favoriser le développement).
 - **Activité fondamentale 3: appui aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, en cours de réinstallation, afin qu'ils acquièrent et conservent des biens et des services.** Cette activité concerne les ménages vulnérables victimes du conflit intérieur, en priorité ceux qui sont dirigés par une femme, qui sont maintenant en cours de réinstallation. L'effet escompté est l'amélioration de la capacité des bénéficiaires de développer leur capital humain, d'acquérir des moyens de production et de réduire leur vulnérabilité. L'activité appuie la construction et l'entretien d'infrastructures sociales et économiques de base, individuelles et communautaires, l'amélioration de l'accès aux services de base (écoles et postes sanitaires) et la promotion d'initiatives productives. Les femmes représentent 65 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires (priorité 3 de la politique visant à favoriser le développement).
 - **Activité fondamentale 4: création d'actifs permettant de faire face à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.** Cette activité vise à améliorer, à



l'intention des ménages vulnérables, l'accès à des aliments diversifiés et de qualité nutritionnelle supérieure et leur disponibilité. L'effet escompté est le renforcement de la capacité des bénéficiaires d'adopter des stratégies de survie et d'améliorer la productivité de la terre et de la main-d'œuvre. Les produits sont notamment les activités de conservation de l'environnement telles que la conservation du sol et des eaux, le reboisement, les projets axés sur la production, ainsi que la réfection et la protection des routes de desserte rurales exposées aux catastrophes naturelles. Les femmes représentent la moitié des participants de cette activité, à égalité avec les hommes (priorités 3 et 4 de la politique visant à favoriser le développement).

- **Activité complémentaire 1: atténuation des effets des catastrophes et planification préalable aux situations d'urgence.** Cette activité renforcera la capacité d'alerte précoce et d'intervention rapide des organisations locales et communautaires dans les régions fortement vulnérables aux catastrophes naturelles (priorité 4 de la politique visant à favoriser le développement).
18. Les activités du PAM permettent d'apporter un soutien nutritionnel substantiel (notamment des micronutriments) en assurant l'alimentation des enfants d'âge préscolaire dans les garderies, et en servant dans les écoles des repas cuisinés équilibrés sur le plan nutritionnel aux élèves du primaire. Le lien explicite entre l'alimentation dans les centres préscolaires et le stade suivant, l'alimentation dans les écoles primaires, assure une continuité dans l'amélioration du capital humain. Les femmes enceintes et les mères allaitantes participent aux programmes de formation en nutrition, hygiène, santé de la reproduction, assainissement et sevrage des nourrissons, donnés dans la langue locale et associés à des cours d'alphabétisation. Une formation complémentaire concernant les activités productives, comme la culture hydroponique, la préparation des aliments composés et l'élaboration du matériel pédagogique destiné aux garderies, est dispensée. Par ailleurs, les femmes enceintes et les mères allaitantes sont encouragées par les formateurs à se rendre périodiquement dans les dispensaires afin de réduire les risques courus aux stades les plus délicats de la grossesse et du développement initial de l'enfant.
19. La valeur nutritionnelle élevée des rations alimentaires actuelles du PAM sera maintenue. Lorsqu'il y a lieu et que cela est faisable, du maïs, des haricots, du riz, du mélange maïs-soja, de l'huile et du poisson/viande en boîte seront fournis. L'éducation nutritionnelle et sanitaire, traitant de manière globale de la malnutrition et du développement humain, sera renforcée dans toutes les activités fondamentales.
20. Les quatre activités fondamentales seront exécutées dans les mêmes zones géographiques afin que l'efficacité de l'aide alimentaire du PAM soit totale. La participation générale des communautés sera assurée et un système de suivi cohérent sera élaboré en vue de définir, sélectionner, exécuter et suivre les activités fondamentales, ce qui assurera la maîtrise au niveau local et la pérennité des effets escomptés.

Groupes et régions cibles

21. Sur 330 municipalités au total (voir carte à l'annexe IV), l'étude d'ACV a repéré 133 municipalités présentant une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et 76 ayant une vulnérabilité moyenne. Les zones très sujettes à l'insécurité alimentaire se trouvent sur les hauts plateaux de l'ouest et de l'est et dans le nord. Les principaux groupes cibles de ces zones sont les suivants:
- petits exploitants (ayant moins d'un hectare de terres surexploitées);
 - rapatriés, Communautés de populations en résistance, combattants démobilisés et communautés locales voisines;



- ménages dirigés par une femme;
 - femmes enceintes et mères allaitantes et enfants souffrant de malnutrition;
 - paysans sans terre et familles pauvres des zones périurbaines.
22. Les zones sélectionnées sur les hauts plateaux de l'ouest sont caractérisées par de mauvaises conditions climatiques et sont sujettes aux gelées. Les terres de cette région conviennent aux forêts. Cependant, en raison de la marginalisation des éléments les plus pauvres de la population et de l'accès limité aux terres agricoles, ces forêts sont exploitées à des fins agricoles. Le rythme de déboisement est très élevé et, en conséquence, la région est sujette à l'érosion du sol.
23. Les hauts plateaux de l'est, caractérisés par un déficit pluviométrique important—il ne pleut que quatre à cinq mois par an—sont sujets à la sécheresse, à des vagues de chaleur hors saison et aux incendies de forêts. Un processus de grave désertification est en cours dans cette région. La qualité de la terre est très médiocre et le rendement agricole est l'un des plus bas du pays.
24. La région du nord est caractérisée par des pentes abruptes et par un relief accidenté, avec un important déboisement et de fortes précipitations, ce qui a pour conséquence de fréquentes inondations dans les basses terres. La terre convient aux forêts et aux cultures pluriannuelles. Cette région vulnérable comprend une partie du département de Petén, dont l'écosystème est fragile en raison de ses sols acides.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

25. Permettant de développer les capacités humaines et d'améliorer les conditions de vie, l'aide alimentaire du PAM répondra aux besoins immédiats de consommation des pauvres souffrant de la faim. Les ressources des ménages, humaines et financières, pourront être utilisées à d'autres fins, pour la santé, l'éducation et les investissements productifs.
26. Les rations alimentaires du PAM couvriront une partie seulement du déficit vivrier saisonnier ou chronique. Les situations d'urgence seront prises en compte selon les besoins. Les rations familiales sont prévues pour les activités vivres-contre-travail (VCT) et vivres pour la formation, à l'exception de l'alimentation scolaire. Les comités locaux de bénéficiaires—dans lesquels les femmes seront représentées sur un pied d'égalité—négocieront avec les organismes d'exécution le calendrier approprié pour les activités VCT et vivres pour la formation, ainsi que les conditions de livraison, de manière à ce que les familles les plus démunies reçoivent leurs rations en temps voulu.

ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Ressources et préparation du programme de pays

27. Au titre du présent programme de pays (2001-2004), la contribution du PAM pour les activités fondamentales s'élève à environ 13,16 millions de dollars sur quatre ans, pour un volume total de 42 530 tonnes de produits alimentaires. Ce chiffre correspond aux coûts opérationnels directs, qui comprennent la valeur des produits et les frais de transport ainsi que les autres coûts opérationnels directs. L'activité complémentaire d'atténuation des effets des catastrophes et de planification préalable aux situations d'urgence revient à 1,12 million de dollars sur deux ans, pour un total de 3 060 tonnes de produits alimentaires (voir annexe III).



28. La contribution estimative du gouvernement à l'exécution du présent programme de pays, y compris l'activité complémentaire, est de 23,81 millions de dollars. Les principales institutions publiques associées aux activités appuyées par le PAM sont le Secrétariat des œuvres sociales de la première dame (SOSEP)/PAM, le Fonds national pour la paix (FONAPAZ), le Fonds d'investissement social (FIS), le Ministère de l'agriculture et le Programme de services sociaux en faveur des enfants de moins de six ans (PAIN). Par ailleurs, le gouvernement apportera 3,86 millions de dollars pour les dépenses de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM) et 460 000 dollars pour les coûts opérationnels du bureau de pays.
29. Les activités prévues au titre du présent programme de pays, le montant des ressources nécessaires et le nombre de bénéficiaires sont présentés dans le tableau ci-dessous et décrits à l'annexe III.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS FONDAMENTALES ET COMPLÉMENTAIRES

Activité	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par activité (%)	Participant·es du programme/ bénéficiaires de l'aide alimentaire (et % du total)	Ménages bénéficiaires	Nombre estimatif de bénéficiaires par ménage	Nombre total de bénéficiaires de l'aide alimentaire
Activité 1	9 720	22	37 000 (80)	23 125	2	46 250
Activité 2	4 180	11	34 260 (60)	28 550	2	57 100
Activité 3	15 000	35	13 000 (65)	4 000	5	20 000
Activité 4	13 620	32	31 250 (50)	12 500	5	62 500
Total partiel	42 530	100	115 510 (63)	68 175		185 850
Activité complémentaire 1	3 060	100	45 000 (75)	12 000	5	60 000
Total partiel	3 060	100	45 000 (75)	12 000		60 000
Total	45 590		160 510 (65)	80 175		245 850

Activité 1: Aide alimentaire et formation destinée aux enfants d'âge préscolaire, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes

Orientation stratégique

30. Cette activité a pour orientation stratégique d'améliorer l'état nutritionnel des filles et des garçons d'âge préscolaire ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes, et d'améliorer l'état nutritionnel des ménages grâce à la formation des femmes (priorité 1 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

31. Pour favoriser un développement humain satisfaisant, il faut assurer aux femmes enceintes et aux mères allaitantes une alimentation enrichie en micronutriments qui, souvent, pour les plus pauvres n'est ni disponible, ni accessible. Au Guatemala, les enfants de moins de cinq ans ont rarement un régime alimentaire équilibré sur le plan nutritionnel, et le développement de leurs fonctions cognitives en souffre.



32. Les rations inférieures à l'apport quotidien recommandé, les carences en fer et en micronutriments, les taux d'anémie élevés, la forte mortalité infantile et néonatale et l'insuffisance pondérale à la naissance ont pour conséquences des rapports taille/âge insuffisants (pour 37,4 pour cent des enfants d'âge scolaire) et des taux élevés d'analphabétisme (atteignant 65 pour cent chez les femmes autochtones).
33. L'éducation préscolaire a été laissée de côté, et 12 pour cent seulement des garçons et des filles d'âge préscolaire fréquentent les garderies publiques.
34. Au Guatemala, l'accès insuffisant des femmes rurales pauvres aux ressources est un grave problème qui a des répercussions sur le développement des enfants, en particulier dans les ménages dirigés par une femme. Grâce au suivi et à la formation sanitaire assurés pendant la grossesse et l'allaitement, et aux activités rémunératrices, cette composante vise à briser le cercle de la pauvreté, surtout pour les femmes des zones rurales et des zones urbaines marginales.

Objectifs, résultats escomptés et produits

35. L'activité fondamentale 1 a pour objectif d'améliorer l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire, des femmes enceintes et des mères allaitantes, afin de briser le cercle vicieux de la malnutrition chronique, transmise de génération en génération.
36. Parmi les effets escomptés de cette activité figurent la réduction de la vulnérabilité des femmes enceintes et des mères allaitantes pendant la période de procréation, l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et du contrôle qu'elles exercent à cet égard, et le développement des fonctions cognitives des enfants d'âge préscolaire. Les produits de cette activité seront les suivants:
 - Les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront des vivres pour la formation dans le contexte d'une formation en nutrition, santé de la reproduction et règles d'hygiène, ainsi qu'en économie familiale.
 - Des projets concernant de nouvelles possibilités de formation de revenu (industries à domicile, artisanat, etc.), accompagnés de la formation correspondante, assurée à des horaires commodes et dans la langue locale, seront mis en œuvre et des cours d'alphabétisation bilingues pour les adultes seront organisés par et pour les femmes.
 - Des aliments cuisinés équilibrés et enrichis seront fournis par le PAM aux enfants d'âge préscolaire, moyennant la distribution de deux repas et de deux collations par jour pendant toute l'année.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

37. Les rations complémentaires individuelles, destinées aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, encourageront leur participation aux bilans de santé maternelle et infantile et à la formation correspondante à l'intention des mères. Des rations équilibrées, enrichies en micronutriments, destinées aux enfants d'âge préscolaire seront préparées par les nourrices chez elles et par les enseignants dans les garderies et dans les centres d'éveil du Programme de services sociaux en faveur des enfants de moins de six ans. Les rations des vivres pour la formation destinées aux mères seront distribuées immédiatement après qu'elles aient participé à la formation et aux nouvelles activités rémunératrices.

Stratégie d'exécution

38. Afin de faire front commun, les organismes d'exécution, tels que le programme de garderies/SOSEP, le programme national d'alimentation scolaire/Ministère de l'éducation,



le Ministère de la promotion sociale, le programme national de promotion de la santé/Ministère de la santé, la coordination nationale des initiatives de santé dans les écoles (CONAES), les autres ministères compétents, les autorités municipales et les ONG exécuteront l'activité de manière coordonnée, dans les municipalités les plus vulnérables sélectionnées grâce à l'ACV.

39. Le PAM conjointement avec des ONG, des institutions des Nations Unies telles que l'UNICEF et l'UNESCO, et d'autres associations, favorisera les nouvelles possibilités de formation de revenu liées à la préparation des repas.

Participants et avantages escomptés

40. Cette activité bénéficiera à 15 300 femmes enceintes et mères allaitantes chaque année, à 28 550 enfants d'âge préscolaire et à 2 400 mères qui travaillent, vivant tous dans des communautés en situation d'insécurité alimentaire, dans les campagnes et les zones périurbaines. Si les ressources nécessaires sont disponibles, on demandera au PAM de fournir 9 729 tonnes de vivres au cours des quatre prochaines années. La sélection des bénéficiaires sera subordonnée aux résultats de l'enquête sur les ménages (ACV), qui sera menée en 2001.

Activité fondamentale 2: Alimentation dans les écoles primaires

Orientation stratégique

41. Cette activité a pour orientation stratégique d'accroître le taux d'inscription à l'école primaire dans les régions les plus vulnérables du pays. Elle vise à investir dans du capital humain grâce à l'éducation dans les écoles primaires (priorité 2 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

42. Les faibles niveaux de réussite scolaire, la mauvaise santé et la malnutrition chronique sont dans le même temps les causes et les effets de la situation de pauvreté absolue dans laquelle se trouvent les garçons et les filles des campagnes (minorités autochtones des hauts plateaux de l'ouest, principalement mayas, et ladinos appauvris à l'est).
43. Jusqu'à une date récente, les crédits budgétaires affectés à l'éducation représentaient moins de deux pour cent du PIB¹. Ils ont été par la suite portés à 2,5 pour cent du PIB afin d'atteindre les objectifs fixés dans les accords de paix. En dépit des engagements pris par le gouvernement dans sa matrice des politiques sociales pour 2000-2004 et de la mise en route d'une vaste campagne nationale d'alphabétisation, le budget du Ministère de l'éducation pour 2001 a été réduit en raison des difficultés financières.
44. La faim et la pauvreté empêchent les enfants d'apprendre, parce qu'ils doivent consacrer du temps aux tâches domestiques, et aussi parce qu'ils arrivent à l'école sans avoir eu un repas adéquat et après une longue marche sur des chemins difficiles, ce qui a un effet préjudiciable sur leur capacité de concentration en classe.
45. Il est apparu que l'alimentation scolaire assurée dans le cadre du précédent programme de pays avait permis d'améliorer le rapport poids/taille des enfants, d'augmenter le taux de

¹ Ils représentaient 1,7 pour cent du PIB, le niveau d'investissement en faveur du développement humain le plus bas de la région Amérique latine et Caraïbes.



fréquentation scolaire, de réduire les taux de redoublement et d'abandon, et de développer chez les filles comme chez les garçons de meilleures capacités cognitives et aptitudes.

Objectifs, résultats escomptés et produits

46. L'activité fondamentale 2 a pour objectif de fournir pendant l'année scolaire deux repas équilibrés par jour aux écoliers et écolières du primaire.
47. Les effets de l'activité sont les suivants: accroître le taux de scolarisation, améliorer les capacités cognitives des écoliers et augmenter la fréquentation scolaire, celle des filles surtout, qui doivent accomplir des tâches ménagères dès leur jeune âge.
48. Le principal produit de cette activité est la distribution aux écoliers d'une ration cuisinée, équilibrée et enrichie, pendant un cycle complet de quatre ans. L'alimentation dans les écoles primaires, qui permet de renforcer le capital humain, fait suite au projet d'alimentation de l'activité fondamentale 1, à l'intention des enfants d'âge préscolaire, des femmes enceintes et des mères allaitantes.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

49. Les rations équilibrées et enrichies en micronutriments destinées aux écoliers seront préparées par les mères et les pères des enfants dans les cuisines des écoles. Une formation sera dispensée aux parents afin de garantir: i) l'hygiène et la préparation appropriée des aliments; ii) que les compétences acquises servent également au niveau familial; iii) l'amélioration de la préparation de la nourriture pour toute la famille. La participation des communautés sera renforcée grâce à ces activités.

Stratégie d'exécution

50. La Vice-Présidence et le Secrétariat à la famille et au développement familial, récemment créé, mettront en œuvre cette activité, conjointement avec le Ministère de l'éducation, les ONG et les institutions participant à la CONAES. On cherche également à appliquer une approche intégrée en travaillant en coordination avec l'UNICEF (hygiène, nutrition et suivi du poids et de la taille) et l'UNESCO (programmes scolaires, formation des enseignants).

Participants et avantages escomptés

51. Plus de 57 100 élèves de l'école primaire vivant dans des communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les campagnes et les zones périurbaines bénéficieront chaque année de cette activité. Si les ressources nécessaires sont disponibles, 4 181 tonnes de vivres au total seront fournies par le PAM pendant les quatre années à venir afin de distribuer un repas par jour pendant 160 jours d'école. La sélection des bénéficiaires sera subordonnée aux résultats de l'enquête sur les ménages (ACV) qui doit être menée en 2001.

Activité 3: Appui aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, en cours de réinstallation, afin qu'ils acquièrent et conservent des biens et des services

Orientation stratégique

52. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux ménages vulnérables réinstallés, qui souffrent de la situation consécutive à la guerre—en particulier les familles



dirigées par une femme—d’avoir accès à des biens et à des services, en vue de créer des actifs sociaux et productifs durables (priorité 3 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

53. A la suite des accords d’Oslo (1994) et des accords de paix (1996), environ 300 000 personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays (PDI), Communautés de populations en résistance, rapatriés et combattants démobilisés reçoivent une assistance visant à assurer leur réintégration active et productive dans la société. Les opérations de réinstallation, prévoyant l’acquisition de fermes dans les campagnes pour ces groupes cibles, font partie du plan général de reconstruction.
54. Les régions où sont implantées ces opérations de réinstallation sont très isolées et manquent généralement d’infrastructures sociales et productives de base. Leur inaccessibilité pénalise surtout les femmes, qui sont souvent chargées de commercialiser les produits agricoles ou d’acheter des aliments de base sur les marchés pour compléter l’alimentation familiale. Par ailleurs, faute de logements convenables, de réseaux d’alimentation en eau et d’assainissement, et d’équipements scolaires et de formation, le processus de réintégration est difficile à mettre en œuvre.
55. L’acquisition des exploitations plus importantes est financée par les colons à l’aide de prêts à des conditions de faveur ayant des différés d’amortissement relativement brefs, ce qui ne leur laisse pas la possibilité de bénéficier de cautions bancaires supplémentaires, grâce auxquelles ils pourraient obtenir des prêts saisonniers ou pour des infrastructures de développement. Ces exploitations sont situées principalement dans les basses terres et sur les hauts plateaux du nord, dans la zone côtière méridionale et dans le Petén Nord.
56. Le financement des activités de démarrage et de la formation est assuré par l’intermédiaire des institutions publiques et non gouvernementales, comme le FONAPAZ, et le Fonds national de la terre (FONTIERRA), mais il faut beaucoup de temps pour dégager des revenus agricoles et extra-agricoles, d’où la nécessité d’une aide alimentaire initiale pour faire la soudure.

Objectifs, résultats escomptés et produits

57. L’activité fondamentale 3 a pour objectif d’améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en cours de réinstallation.
58. L’effet escompté est de mener à terme le processus de réinstallation en créant des actifs durables, s’agissant des ressources humaines comme des infrastructures productives. Les actifs qui doivent être créés au titre de l’activité 3 sont des équipements sociaux essentiels (logements, latrines, réseaux d’alimentation en eau, réseaux de drainage, écoles et dispensaires), qui amélioreront les conditions de vie et l’accès aux services de base. Les vivres du PAM seront également fournis pour les initiatives de formation de revenu et les activités d’agroforesterie, qui permettront d’améliorer la sécurité alimentaire.
59. Lorsqu’il n’est pas encore possible de créer des actifs, la formation professionnelle et l’enseignement technique, ainsi que le renforcement des organisations communautaires et d’auto-assistance, seront appuyés par le biais des activités vivres pour la formation. Afin d’améliorer leur compétitivité et leur accès aux services, les femmes bénéficieront de la plus grande partie de ces activités.



Rôle et modalités de l'aide alimentaire

60. Les rations du PAM seront fournies dans le cadre des VCT, selon les normes de travail établies. Leur distribution est synchronisée avec l'avancement des travaux, mais on s'arrangera de préférence pour qu'elle coïncide avec la période de soudure. Les activités de production suivront s'il y a lieu le calendrier agricole. Les activités non agricoles seront programmées de manière à ne pas entrer en concurrence avec les emplois rémunérés, ni à accroître la charge de travail des femmes. Les rations familiales à emporter seront distribuées aux femmes et aux comités de femmes afin d'en garantir la bonne utilisation au sein du ménage.
61. Les rations VCT et vivres pour la formation, qui comprendront des aliments équilibrés et, là où il sera possible, enrichis en micronutriments, compléteront le régime alimentaire local.

Stratégie d'exécution

62. Après que les principales institutions des Nations Unies concernées, comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et d'autres institutions telles que la Commission nationale des rapatriés, des réfugiés et des personnes déplacées (CEAR), se soient progressivement désengagées du processus de réinstallation, les ressources allouées au titre du programme de pays diminueront au cours des deux prochaines années, conformément aux recommandations pertinentes de la récente mission d'examen technique du PAM². Cette réduction sera progressive de manière à ne pas compromettre l'impact bénéfique des activités des projets et à ne pas nuire à la cohérence du programme de pays.
63. L'appui du PAM sera destiné non seulement aux PDI, aux rapatriés, aux Communauté de populations en résistance et aux combattants démobilisés, mais aussi aux communautés voisines qui sont également touchées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ce qui favorisera le rapprochement et créera des conditions favorables à l'intégration des personnes susmentionnées au tissu social communautaire existant. Les critères de sélection des communautés locales sont les suivants: a) ce sont des communautés voisines situées dans une zone restreinte; b) leurs besoins de base ne sont pas satisfaits (manque de logements, de latrines, de réseaux d'alimentation en eau et de drainage, et de routes d'accès à proximité des communautés auxquelles appartiennent les groupes cibles); enfin c) elles sont en situation d'insécurité alimentaire et sont prêtes à travailler avec les rapatriés ou les personnes déplacées à l'intérieur du pays et à prendre part au processus de réintégration. La sélection spécifique des bénéficiaires sera subordonnée aux résultats de l'enquête sur les ménages (ACV), qui doit être effectuée en 2001.
64. Le rôle des organismes publics d'exécution sera limité à la gestion globale de l'activité, les dispositions relatives à l'exécution étant définies dans les lettres d'accord signées avec les agriculteurs locaux, les associations communautaires ou féminines, les ONG, les institutions chargées de l'exécution des projets sur place, et les autres organisations appropriées, dont le FIDA et la FAO.

Participants et avantages escomptés

65. Au total, 4 000 ménages, soit 20 000 personnes (dont 65 pour cent de femmes) vivant dans 200 communautés rurales (opérations de réinstallation et opérations intéressant les communautés voisines) bénéficieront des activités appuyées par le PAM au cours des deux prochaines années. Selon les disponibilités, 15 000 tonnes de produits seront fournies au

² Mission d'examen technique du PAM, Activité 1, août 2000.



total, pendant les deux années à venir (2001-2002). Après le désengagement progressif du PAM, les participants auront consolidé leur base de ressources productives, ce qui leur assurera durablement des revenus.

Activité 4: Création d'actifs permettant de faire face à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles

Orientation stratégique

66. Cette activité du programme de pays aura pour orientation stratégique d'améliorer l'accès aux vivres des ménages vulnérables (exposés aux catastrophes naturelles et dans une situation défavorable sur le plan environnemental) et leurs possibilités d'acquérir et de conserver des actifs, à des fins de production vivrière et d'atténuation des effets des catastrophes (priorités 3 et 4 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

67. Les deux principaux obstacles à la création d'actifs par les ménages vulnérables sont: i) la dégradation de l'environnement affectant leur base limitée de ressources de production; et ii) leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux conditions climatiques défavorables sur des terres marginales.
68. Chaque année, environ 120 000 hectares sont déboisés et l'érosion qui en résulte emporte de 300 à 1 000 tonnes/hectares de couche arable fertile, pratiquement irremplaçable. Les pentes déboisées, dont les sols peu profonds sont sujets à l'érosion, ont une capacité de rétention de l'eau médiocre, voire nulle, qui est notamment insuffisante pour absorber l'important volume d'eau apporté par les pluies tropicales très intenses—et pour les précipitations liées aux ouragans.
69. Dans la partie occidentale du pays, les gelées en début de campagne et anormales, qui détruisent les cultures commerciales, les céréales, les légumineuses et les tubercules, frappent plus fréquemment les pentes nues et sans protection, les plateaux et les hautes terres. Les pertes successives de terres et de récoltes obligent la population à défricher illicitement les terres boisées restantes ou à intensifier l'exploitation de terres épuisées, à vendre leurs actifs, à s'endetter auprès d'intermédiaires ou même à abandonner purement et simplement leurs pratiques agricoles de subsistance et à émigrer vers les villes. Il est difficile de sortir de cet engrenage.
70. Dans les provinces du nord et de l'est, les longues périodes de temps sec et les fortes précipitations sont préjudiciables aux cultures commerciales et à la production d'aliments de base, tels que les tomates, les céréales et les haricots, qui subissent de lourdes pertes.

Objectifs, résultats escomptés et produits

71. L'activité fondamentale 4 a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages fortement exposés aux catastrophes naturelles et dans une situation défavorable sur le plan environnemental.
72. Les effets de cette activité sont les suivants: mettre un terme aux stratégies de survie nuisibles, améliorer les disponibilités alimentaires locales en augmentant la productivité de la terre et de la main-d'œuvre, et assurer l'accès aux marchés en entretenant les principales routes de desserte très exposées à la dégradation et en améliorant localement l'environnement.



73. Des activités durables de conservation du sol et des eaux et de reboisement avec des essences indigènes seront mises en œuvre dans les zones dégradées. S'il y a lieu et s'il se peut, des petits périmètres d'irrigation seront remis en état ou étendus, ou bien de nouveaux réseaux seront construits. Le développement des activités agricoles et du petit élevage, les jardins familiaux et les installations de stockage des ménages seront appuyés, en tant que composantes isolées ou parallèles. Les routes de desserte seront réparées et resteront ouvertes à la circulation entre les communautés et les routes nationales. En vue de l'entretien des infrastructures améliorées, des programmes de formation correspondants seront organisés, l'accent étant mis sur la maîtrise des nouveaux actifs par les femmes.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

74. Les rations du PAM seront fournies dans le cadre de VCT, selon les normes de travail établies. Leur distribution est synchronisée avec l'avancement des travaux, mais on s'arrangera de préférence pour qu'elle coïncide à peu près avec le déficit vivrier saisonnier. Les rations familiales seront distribuées aux femmes afin d'en garantir la bonne utilisation au sein du ménage. Pour cette même raison, les rations familiales à emporter leur seront également distribuées par l'intermédiaire des comités de femmes. Ces comités donneront la priorité à la distribution des rations de VCT à l'intérieur de la communauté et prendront les décisions s'y rapportant.

Stratégie d'exécution

75. Les travaux d'infrastructure seront exécutés selon le calendrier des activités agricoles, et la formation dispensée respectera les exigences culturelles et spécifiques aux femmes, telles que les horaires, les jours, la langue et l'utilisation du matériel. La stratégie d'exécution des projets prévoit la participation des femmes, en particulier les femmes chef de famille (mères célibataires et veuves) qui sont responsables des activités agricoles et de la survie de leur famille.
76. Dans les municipalités fortement vulnérables repérées grâce à l'ACV, on sélectionnera les communautés très exposées aux catastrophes naturelles et dans une situation défavorable sur le plan environnemental.
77. La séquence des activités VCT successives, à l'intention des familles participantes d'une communauté donnée, sera organisée de manière à éviter que les mêmes familles participent à toutes les activités consécutives, afin de ne pas créer de dépendance à l'égard des rations alimentaires.
78. Le PAM, l'organisme d'exécution et les associations paysannes encourageront les partenariats avec des ONG nationales et internationales, et avec la FAO (pour les questions de sécurité alimentaire), le PNUD (pour la gestion des catastrophes) et le FIDA (pour l'assistance technique).

Participants et avantages escomptés

79. A la fin du cycle du programme de pays, le PAM prêtera son appui à 12 500 ménages agricoles (6 375 dirigés par un homme et 6 125 dirigés par une femme), vivant au-dessous du seuil de pauvreté sur des parcelles inférieures à un hectare. Ces terres, sur lesquelles sont cultivées des céréales de base (maïs et haricots) ayant un faible rendement, ne sont presque pas mises en valeur et sont surexploitées. Les ménages concernés représentent 62 500 personnes dans 14 départements (270 communautés). Dans la limite des disponibilités, 13 620 tonnes de vivres seront fournies au cours des quatre prochaines années.



Activités de soutien

Problématique hommes-femmes

80. Le plan de travail du bureau de pays en matière d'équité entre les sexes, pour la période couverte par le programme de pays, sera conforme à la matrice des politiques sociales du gouvernement et aux accords de paix, pour ce qui est de ses engagements en faveur de l'amélioration de la situation des femmes bénéficiaires et de leur accès aux biens et aux services sur un pied d'égalité.
81. La participation des femmes à tous les projets du programme de pays sera encouragée, compte tenu du fait que leur lourde charge de travail et le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques leur laissent peu de temps pour des activités qui, en fait, sont conçues pour éliminer les causes de ces contraintes. Les activités appuyées par le PAM seront conçues et négociées au niveau local avec les femmes et avec leurs comités, de manière à tenir compte de leurs préférences, en respectant les processus décisionnels traditionnels et en garantissant l'utilisation des langues locales et d'un matériel accessible.
82. Les projets appuyés par le PAM seront axés sur la création et la maîtrise (par les femmes) d'actifs qui améliorent leurs moyens de subsistance. Un plus grand nombre de femmes et de fillettes ou adolescentes participeront aux activités vivres pour la formation et alimentation scolaire. On dispensera une formation visant à favoriser et à renforcer la présence de femmes aux postes de direction et de responsabilité dans les organisations locales et communautaires; cette formation portera sur les compétences professionnelles, la tenue des livres et la comptabilité, l'économie familiale, la nutrition, la santé de la reproduction et l'hygiène. Pendant les quatre années du programme, on accordera une plus grande importance à la promotion de l'alphabétisation (bilingue) des adultes et de l'acquisition de notions de calcul, aux rôles socioculturels et à la phase initiale de la fonction parentale, ainsi qu'aux activités rémunératrices diversifiées.
83. On fera en sorte que tous les comités locaux des projets du programme de pays comprennent au moins 50 pour cent de femmes à des postes clés. On a observé une réelle corrélation entre le nombre de femmes membres des comités et le nombre de femmes participant aux activités.
84. Moyennant des associations avec des tiers spécialisés, le personnel du PAM (14 hommes et 11 femmes), les homologues, et les bénéficiaires recevront une formation visant à garantir que les Engagements du PAM en faveur des femmes sont dûment pris en compte dans chacune des activités du programme de pays. Le bureau de pays, avec ses organismes d'exécution, fera en sorte que le système de suivi et d'évaluation et de retour d'informations soit participatif et axé sur la problématique hommes-femmes, grâce à la collecte, l'analyse et la retransmission de données ventilées par sexe.
85. Le bureau de pays s'efforcera d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes parmi son personnel. Il est cependant important de noter que ce sont des femmes qui occupent deux des trois postes internationaux. Elles remplissent également des fonctions peu courantes, telles qu'assistante des services logistiques et surveillante d'entrepôts.
86. Le programme de pays envisagé remplit pleinement les Engagements du PAM en faveur des femmes (1995) en leur assurant un accès direct aux vivres, en encourageant leur participation aux organes de décision, en affectant 65 pour cent des ressources aux femmes et aux questions les concernant, en instituant un suivi et une évaluation ventilés par sexe et, s'agissant du bureau de pays et des organismes d'exécution, en améliorant la mobilisation et la formation en matière d'équité entre les sexes.



87. Pendant la période d'exécution du programme de pays, la coordination avec l'UNIFEM, le FNUAP et l'UNICEF sera renforcée.

Rôle de l'ACV

88. Le processus de ciblage de l'ACV peut être divisé en trois étapes selon le nouveau cadre analytique normalisé:
- **Etude analytique et analyse des données secondaires à l'échelon municipal:** cette étape a permis d'obtenir les informations nécessaires à la préparation du programme de pays.
 - **Atelier national et enquête de terrain:** cette enquête, qui sera achevée début 2001, recueillera les informations qui ne peuvent pas être obtenues à partir des données secondaires (disparités entre les sexes, sources familiales de revenus et de vivres, etc.).
 - **Enquête sur les ménages:** elle permettra d'établir les "profils de la vulnérabilité des ménages", qui seront utilisés pour la sélection des bénéficiaires et pour la formulation des activités du programme. Cette enquête servira également de référence pour mesurer l'impact de l'intervention du PAM sur la situation des groupes vulnérables en matière de sécurité alimentaire.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

89. Les principaux risques que présente la stratégie envisagée sont les suivants:
- capacité d'exécution des homologues insuffisante (ressources humaines et financières);
 - modicité des ressources mises à disposition par le gouvernement pour les imprévus et retards dans le règlement des dépenses de TIEM;
 - retard dans la livraison des produits alimentaires engagés, pour des raisons de disponibilité;
 - exclusion sociale des femmes rurales pauvres, qui pourrait compromettre les mesures de démarginalisation envisagées à leur intention pendant tout le programme de pays.
90. Compte tenu des résultats obtenus précédemment, les organismes d'exécution et le PAM ont reconnu, dans le cadre du programme de pays, qu'il est possible d'améliorer l'exécution des activités et qu'il est nécessaire d'établir des alliances stratégiques avec d'autres institutions.
91. Il sera crucial que les ressources nécessaires au cycle complet du programme de pays (quatre ans) soient disponibles, permettant au PAM de s'acquitter de sa mission dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Cette incertitude est liée à la vulnérabilité du Guatemala face aux catastrophes naturelles répétées. En cas d'urgence, il sera impératif que le PAM puisse faire face rapidement et efficacement à des situations concrètes avec les ressources supplémentaires nécessaires.
92. Le programme de pays est entièrement compatible avec la matrice des politiques sociales du gouvernement et avec la politique nationale de sécurité alimentaire. Il demeure essentiel de poursuivre la mise en œuvre des accords de paix dans le contexte politique et social d'exécution des activités du PAM. Des tentatives de réconciliation et de relèvement sont en cours, mais les conditions d'exécution pourraient susciter des inquiétudes si les problèmes d'insécurité s'aggravaient. Compte tenu du cadre d'action, il sera essentiel de s'assurer de l'efficacité des efforts déployés par le gouvernement pour réduire l'exclusion



sociale et l'inégalité, qui sévissent encore à un degré extrême dans une grande partie du pays.

GESTION DU PROGRAMME DE PAYS

Evaluation préalable

93. Toutes les activités fondamentales sont en cours d'exécution et elles ont fait l'objet d'une révision en vue de l'élaboration du programme de pays, dans le cadre d'un processus participatif. La plupart des organisations locales, municipales et départementales qui jouent un rôle actif dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont été associées à cette démarche. L'opinion des pairs a été également prise en considération.
94. Le remaniement des activités 1 et 2 est fondé dans une large mesure sur les conclusions de la mission d'examen technique sur l'alimentation scolaire et le PAIN³. S'agissant de l'activité 3, les résultats de la mission d'examen technique⁴ ont été pris en considération. L'activité 4 a fait l'objet de modifications ainsi qu'il a été suggéré au cours du processus participatif. L'activité complémentaire d'atténuation des effets des catastrophes nécessiterait une évaluation préalable distincte.
95. Il est ressorti de l'évaluation du programme de pays 1998-2002 effectuée en 1999 qu'il est nécessaire de réduire d'un an la durée du programme en cours, qui devait prendre fin en 2001, pour assurer la concordance avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Exécution du programme

Moyens du bureau de pays

96. Le programme de pays remplira entièrement les critères exposés dans la politique visant à favoriser le développement. Les tâches et les responsabilités du personnel du bureau de pays seront réaffectées pour tenir compte de l'approche participative intégrée présentée dans le programme de pays. Pour le ciblage des zones et des groupes les plus vulnérables, le programme aura recours à des activités d'ACV. Le transfert des méthodologies d'ACV au service public qualifié se fera pendant la période couverte par le programme.
97. Les organismes d'exécution et le personnel du bureau de pays recevront une formation complémentaire et des conseils dans les domaines suivants: questions d'équité entre les sexes, planification préalable aux catastrophes et secours, évaluations de l'impact sur l'environnement, promotion de la sécurité alimentaire, outils et techniques de gestion fondés sur des objectifs précis, suivi et évaluation participatifs, notamment méthodes participatives d'évaluation en milieu rural et développement communautaire, analyse coûts-avantages des interventions fondées sur l'aide alimentaire, et coopération avec les ONG et les autres organisations de la société civile.
98. Au titre du programme de pays, on s'emploiera à former les communautés et à renforcer leurs capacités, ainsi qu'à améliorer l'aptitude de leurs responsables et des organisations locales à assurer l'utilisation et l'entretien adéquats des actifs créés grâce aux projets.

³ PAM, Programme d'alimentation scolaire, Mission d'examen technique PAIN, novembre 2000.

⁴ Mission d'examen technique du PAM, août 2000.



99. Les comités, formés de femmes et d'hommes, prendront part aux décisions concernant la sélection et l'exécution des projets appuyés par le PAM à l'intention de leurs communautés, moyennant des évaluations participatives et l'intervention des communautés avant et pendant l'exécution des projets.
100. L'exécution directe par des ONG qualifiées qui sont déjà présentes dans les zones visées sera encouragée par le PAM qui cherchera à convaincre les organismes d'exécution respectifs.

Coordination et partenariats

101. Dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, on s'emploie à coopérer et à coordonner les initiatives avec des partenaires des Nations Unies tels que l'UNIFEM, le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD, la FAO, le FIDA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Afin de bien coordonner les activités, on maintiendra et renforcera les relations avec les institutions bilatérales et multilatérales: USAID, Agence canadienne de développement international (ACDI), Office allemand de la coopération technique (GTZ), Union européenne, gouvernements japonais, néerlandais et des pays nordiques, Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement (BID) et Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE). Les ONG internationales (CARE, Centre d'études et de coopération international [CECI], *Save the Children Fund* [SCF], Services de secours catholique [CRS], *Molisy-Movimondo*, *Share*, *Intervida*, *Action Afrika Hilfe* [AAH], etc.) et nationales, ainsi que les autres organisations locales et municipales, joueront également un rôle déterminant dans la coordination et l'exécution des activités du programme. Le type de coopération assuré par chaque institution est spécifié pour chaque activité.

Dispositif logistique

102. Depuis 2000, le bureau de pays du PAM, conjointement avec le gouvernement, est parvenu à réorganiser la logistique et à améliorer la manutention des vivres. Grâce à la meilleure efficacité du système, les pertes post-c.a.f. (coût, assurance, fret) ont été réduites et des accords ont été passés avec le gouvernement afin d'éviter de nouvelles pertes et obtenir le remboursement des précédentes.
103. En coopération avec le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Institut national de la commercialisation agricole (INDECA) du Ministère de l'agriculture, l'unité de logistique du bureau de pays gère la logistique au Guatemala. A leur arrivée au point d'entrée (par mer ou par terre), les produits sont remis aux autorités pour les formalités de douane, le transport et l'entreposage.
104. Les fonds relatifs au TIEM n'étant pas inclus dans les projets de développement au Guatemala, l'INDECA gère l'ensemble des dépenses afférentes au transport, aux entrepôts et aux surveillants d'entrepôts, et à la manutention des produits à leur arrivée. Les organismes d'exécution respectifs, qui sont les utilisateurs finals (à l'échelon du département, de la municipalité ou de la communauté), et les homologues (gouvernementaux ou non) prennent à leur charge les frais de transport des entrepôts aux points de livraison finals.
105. L'utilisation récente par le bureau de pays de bordereaux d'expédition normalisés et l'installation du système d'analyse et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) (à compter de février 2001), au niveau du bureau de pays et des quatre principaux entrepôts, ont déjà largement amélioré le suivi des produits du point d'entrée jusqu'au point de livraison avancé/final, et vont le rendre encore plus facile.



Suivi et évaluation du programme et vérification des comptes

106. Pour le suivi et l'évaluation de ses activités, le PAM instaurera et appliquera des principes et des méthodes conformes au document WFP/EB.A/2000/4-C.
107. En faisant intervenir toutes les parties prenantes, le suivi et l'évaluation joueront un rôle important dans l'évaluation en cours et finale du programme de pays. Les systèmes de suivi et d'évaluation, étroitement liés, permettent de manière complémentaire d'évaluer les interventions en vérifiant les progrès réalisés jusque là. Les indicateurs différenciés par sexe relatifs aux objectifs, aux effets et aux produits (date et sexe) ont été sélectionnés dans le cadre logique (voir annexe II).
108. Les organismes d'exécution et le bureau de pays se chargeront conjointement du suivi et de l'évaluation et de l'établissement des rapports. Afin d'améliorer la maîtrise de ces activités à l'échelon communautaire, on fera une large place à la définition au niveau local de paramètres socioculturels exprimant le changement tel que le perçoivent les bénéficiaires et pouvant être facilement auto-contrôlés par les communautés⁵.
109. Le suivi et l'évaluation des activités du programme de pays nécessitent au niveau des communautés des données de référence fiables et de qualité, qui serviront d'indicateurs clés. Une enquête de référence sera donc réalisée dès le début du cycle du programme de pays. Des évaluations à mi-parcours et finales seront également effectuées, en collaboration avec les comités locaux, les organismes d'exécution et les institutions gouvernementales ou non gouvernementales concernées. Ces activités sont caractérisées par leurs méthodes participatives, notamment le suivi par contact avec les bénéficiaires et les études de référence.
110. Le PAM continuera à attirer l'attention de ses organismes d'exécution sur l'importance d'un suivi et d'une évaluation d'utilisation et d'accès faciles pour les bénéficiaires, qui devront participer activement à sa mise en œuvre, à la collecte des données et à leur diffusion. Une formation spécifique sera assurée, et des directives sur le fonctionnement et les modalités du suivi seront établies dès le début du cycle du programme de pays. Des structures de suivi et d'évaluation seront mises en place aux différents échelons du processus décisionnel institutionnel, y compris au niveau du bureau de pays. Dans les régions ciblées grâce à l'ACV, des comités communautaires et départementaux de suivi et d'évaluation seront créés et formés. Dans ces comités locaux, la représentation des hommes et des femmes sera équilibrée. Les processus décisionnels socioculturels en vigueur seront respectés.
111. Des vérifications annuelles, notamment sur le plan financier, administratif et de la gestion des produits, ainsi qu'une analyse coûts-avantages de l'aide alimentaire, seront effectuées.

Activité complémentaire 1: Atténuation des effets des catastrophes et planification préalable aux situations d'urgence

112. Outre l'activité fondamentale 4, le programme de pays prévoit de mettre en œuvre une activité complémentaire, qui élargirait la portée et le champ couvert par l'activité fondamentale (priorité 4 de la politique visant à favoriser le développement).

⁵ Cette approche est tout compatible avec le principe de la participation de la population, tel qu'il est énoncé dans les accords de paix du gouvernement.



Orientation stratégique

113. L'activité serait principalement axée sur le renforcement de la capacité d'alerte précoce et d'intervention rapide des organisations locales et communautaires dans les régions fortement vulnérables aux catastrophes naturelles. Au préalable, on entreprendrait à l'intention de ces organisations villageoises des activités vivres pour la formation, axées sur la planification préalable et l'entretien préventif des infrastructures de protection et d'abri.
114. Les mesures prévues comprendraient des vivres-contre-travail aux fins suivantes: protection et entretien des berges des rivières sujettes aux inondations (gabions, matelas de pierre) et des routes ainsi que des coteaux exposés aux glissements de terrain (enlèvement des déchets et construction de rigoles d'écoulement); récolte, stockage et conservation de l'eau en prévision des vagues de sécheresse; prévention et extinction des incendies de forêts; contrôle du brûlage des déchets et du défrichage des broussailles; entretien et reconstruction des abris locaux contre les ouragans et les tremblements de terre.
115. Pour l'exécution, on tiendrait compte des calendriers locaux des travaux agricoles et de l'emploi du temps de la main-d'œuvre, en accordant une importance particulière à l'accès des femmes et des adolescents aux activités et à leur participation sur un pied d'égalité.
116. L'activité complémentaire 1 serait exécutée en coordination avec le Comité national de coordination des urgences, le Ministère de l'agriculture, le PNUD et l'UNICEF. Les institutions de développement social et les ONG nationales et internationales figurent parmi les organismes d'exécution possibles. Selon les disponibilités, 3 060 tonnes d'aide alimentaire seraient livrées, et elles seraient distribuées à 12 000 ménages (60 000 personnes) pendant deux années du cycle du programme (2002-2003).
117. L'orientation stratégique, et l'analyse des problèmes, les objectifs, les effets et les produits escomptés sont décrits aux paragraphes 66 à 73.

RECOMMANDATION

118. Pour le programme de pays envisagé pour le Guatemala, qui couvrira la période 2001-2004, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 13,16 millions de dollars pour couvrir tous les coûts opérationnels directs des activités fondamentales et de 1,12 million de dollars pour l'activité complémentaire.



ANNEXE I

RESUME DU SCHEMA DE STRATEGIE DE PAYS

Le présent document est un schéma de stratégie de pays (SSP) de la deuxième génération, qui succède à celui couvrant la période 1998–2002 (document WFP/EB.2R/97/3/Add.3). Il est soumis au Conseil d'administration en même temps que l'évaluation du programme de pays pour le Guatemala (1998–2002) conduite en décembre 1999. Étant donné que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement prendra effet en 2001, le cycle des programmes de pays du PAM en cours est écourté pour concorder avec la période couverte par ce Plan-cadre. Le SSP (2001–2004) visera maintenant à obtenir de meilleurs résultats en tenant compte des recommandations du rapport d'évaluation, à savoir améliorer l'approche différenciée selon le sexe, le ciblage, le suivi et l'évaluation, et renforcer les partenariats. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent SSP porte sur les objectifs 1, 3 et 4: permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; et atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Après la signature des accords de paix fin 1996, le Guatemala doit encore résoudre d'énormes problèmes de développement. Il est classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), l'indicateur global FAO de la sécurité alimentaire des ménages étant de 70,9 pour 1993–95. On estime que la production locale de maïs, de riz et de haricots—aliments de base locaux—ne couvre que 60 pour cent de la demande nationale. Le produit national brut (PNB), évalué à 1 640 dollars E.-U. en 1998, est réparti de manière très inégale, l'extrême pauvreté étant concentrée sur les hauts plateaux où vit principalement la population autochtone. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 79 pour 1 000 naissances vivantes. Avec un indicateur PNUD du développement humain de 0,617, le Guatemala est classé 117ème sur 174 pays. Le salaire rural journalier moyen de 19,65 quetzales (2,54 dollars) ne couvre que la moitié du coût de l'assortiment alimentaire de base pour une famille de cinq personnes, estimé en 1998 par l'Institut national de la statistique à 38,50 quetzales (4,96 dollars). Par ailleurs, d'après cet institut, sur 11,2 millions d'habitants au total, 65 pour cent vivent dans des conditions de pauvreté dans les campagnes, dans un état de dénuement extrême pour 75 pour cent d'entre eux. Cette pauvreté rurale s'explique par le pourcentage élevé de la population (principalement autochtone) qui vit dans les campagnes, et par la répartition fortement inégale des terres.

Par suite des catastrophes naturelles dévastatrices, la pauvreté et l'insécurité alimentaire se sont aggravées au Guatemala. Pendant la première semaine de novembre 1998, le pays a été sérieusement touché par le cyclone Mitch, qui—conjugué aux tempêtes tropicales dues à El Niño—a causé de graves dégâts à l'infrastructure sociale et productive de base dans 25 communes de 14 départements; l'importance de ces dégâts est estimée à 250 millions de dollars.

Au Guatemala, l'insécurité alimentaire reste un véritable fléau, ce dont témoignent les mauvais indicateurs de santé et de nutrition: 42 pour cent des enfants de moins de trois ans souffrent de malnutrition chronique. En 1996, l'apport calorique par personne était de 2 191 kcal par jour (niveau recommandé—2 254 kcal).

Les activités futures du PAM seront axées sur les groupes suivants: a) paysans sans terre ou pratiquant une agriculture de subsistance marginale; b) femmes et enfants vulnérables,



souffrant de malnutrition; c) mères veuves et femmes célibataires chefs de famille; d) familles victimes du conflit souffrant d'une grave insécurité alimentaire, et e) population victime de catastrophes naturelles.



CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS (2001–2004)

But	Indicateurs clés	Moyens de vérification	Hypothèses
<p>Améliorer durablement, dans les zones d'intervention déterminées grâce à l'ACV, la sécurité alimentaire des ménages vulnérables victimes du précédent conflit intérieur, fortement exposés aux catastrophes naturelles et présentant des taux élevés d'exclusion sociale</p>	<p>A déterminer une fois recueillies des données de référence de l'ACV</p>	<p>Données fournies par le SEGEPLAN et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des aliments</p>	<p>Niveau suffisant de ressources pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire présentés dans la matrice des politiques sociales</p> <p>Disponibilité de fonds en temps voulu pour la mise en œuvre des accords de paix, en vue notamment de réduire la pauvreté</p>
<p>Effets:</p>			
<p>Activité 1</p>			
<p>Amélioration de l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire, des adolescentes, des femmes enceintes et des mères allaitantes afin de briser le cercle vicieux de la malnutrition chronique, transmise de génération en génération</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Taux d'amélioration du rapport poids/taille des enfants participants – Pourcentage d'amélioration des fonctions cognitives des enfants participants – Pourcentage de réduction des problèmes sanitaires et nutritionnels des femmes enceintes et des mères allaitantes 	<p>Données fournies par les organismes d'exécution</p>	<p>Mise à disposition des produits alimentaires donnés comme prévu</p>
<p>Activité 2</p>			
<p>Accroissement de l'inscription des filles et des garçons à l'école primaire dans les régions les plus vulnérables du pays grâce aux investissements dans le capital humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Pourcentage d'accroissement du taux de scolarisation des enfants participants – Pourcentage de réduction du taux de redoublement des enfants participants 		<p>Mise à disposition en temps voulu du personnel technique et des fonds de contrepartie pour pouvoir atteindre les buts des projets</p>



CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS (2001–2004)

Effets:	Indicateurs clés	Moyens de vérification	Hypothèses
Activité 3			
Amélioration de la capacité des bénéficiaires de créer des ressources humaines, d'acquérir des moyens de production et de réduire leur vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> – Couverture sociale de l'utilisation des équipements sociaux (écoles fréquentées, dispensaires fréquentés, mesures d'assainissement prises) – Pourcentage d'infrastructures sociales et économiques entretenues sans VCT – Pourcentage d'amélioration du pouvoir d'achat – Pourcentage d'accroissement des disponibilités alimentaires 		Possibilité d'utiliser les réserves alimentaires se trouvant dans le pays pour d'éventuelles catastrophes naturelles sans nuire à l'exécution normale
Activité 4			
Amélioration de la capacité des bénéficiaires de mettre fin aux stratégies de survie nuisibles et d'améliorer la productivité de la terre et de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Accroissement de 40 pour cent des disponibilités alimentaires de 70 pour cent des familles participantes – Accroissement de 30 pour cent des rendements des champs où des mesures de conservation ont été appliquées grâce aux VCT – 70 pour cent des routes de desserte améliorées entretenues sans VCT 		



CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS (2001–2004)

Produits:	Indicateurs clés	Moyens de vérification	Hypothèses
Activité 1			
<p>Assistance aux enfants d'âge préscolaire et écoliers du primaire et programmes éducationnels pour adolescentes, femmes enceintes et mères allaitantes (en nutrition, hygiène, santé de la reproduction, assainissement, allaitement et activités productives, en association avec des cours d'alphabétisation)</p>	<p>Total bénéficiaires: 46 250 par an</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'enfants/an qui ont fréquenté les centres préscolaires et les garderies pendant 365 et 240 jours/an respectivement – Nombre de femmes et d'adolescentes qui ont reçu une formation en nutrition, hygiène, santé de la reproduction, assainissement, allaitement et activités productives, associée à des cours d'alphabétisation, pendant 70 jours/an au maximum 	<p>Relevés des projets et des organismes d'exécution</p>	<p>L'exécution d'activités supplémentaires par des partenaires clés est subordonnée aux possibilités de coopération bilatérale et multilatérale</p>
Activité 2			
 <p>Accroissement du taux d'inscription à l'école primaire des filles et des garçons des régions les plus vulnérables du pays grâce aux investissements dans le capital humain</p>	<p>Total bénéficiaires: 57 100 par an</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'enfants par an qui ont fréquenté l'école primaire – Nombre d'enfants par an qui ont reçu des rations du PAM 	<p>Relevés des projets et des organismes d'exécution</p>	<p>L'exécution d'activités supplémentaires par des partenaires clés est subordonnée aux possibilités de coopération bilatérale et multilatérale</p>
Activité 3			
<p>Construction et entretien d'infrastructures sociales et économiques de base, individuelles et communautaires; accès aux services de base créés; enfin, promotion d'initiatives productives pour les ménages ruraux vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire du fait de la situation consécutive à la guerre</p>	<p>Total bénéficiaires: 20 000/deux ans</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre de projets d'infrastructures communautaires sociales exécutés par nombre de femmes et d'hommes – Nombre de logements construits et d'infrastructures d'assainissement améliorées pour nombre de ménages individuels – Nombre de femmes et d'hommes qui ont participé au reboisement sur nombre d'hectares – Nombre de femmes et d'hommes qui ont participé à des projets axés sur la production 	<p>Relevés des projets et des organismes d'exécution</p>	<p>L'exécution d'activités supplémentaires par des partenaires clés est subordonnée aux possibilités de coopération bilatérale et multilatérale</p>

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS (2001–2004)

Produits:	Indicateurs clés	Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de femmes et d'hommes qui ont reçu une formation en vue de l'exploitation et de l'entretien des actifs – Nombre de comités de femmes renforcés 		
<p>Activité 4</p> <p>Amélioration de l'environnement, projets diversifiés axés sur la production, et réfection et protection des routes de desserte rurales à l'intention des ménages vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire dans les communautés rurales des régions à risque</p>	<p>Total bénéficiaires: 62 500/quatre ans</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre de femmes et d'hommes qui ont exécuté des mesures de conservation sur nombre d'hectares – Nombre de femmes et d'hommes qui ont créé nombre de petits périmètres d'irrigation – Nombre de femmes et d'hommes qui ont participé au reboisement sur nombre d'hectares – Nombre de femmes et d'hommes qui ont participé à des projets axés sur la production – Nombre de kilomètres de routes rurales construites ou remises en état par nombre de femmes et d'hommes – Nombre de femmes et d'hommes ayant reçu une formation en vue de poursuivre les mesures d'amélioration de l'environnement mises en œuvre 	Relevés des projets et des organismes d'exécution	L'exécution d'activités supplémentaires par des partenaires clés est subordonnée aux possibilités de coopération bilatérale et multilatérale
<p>Activités à exécuter</p> <p>A définir dans les plans d'opérations annuels respectifs</p>	<p>Intrants</p> <p>42 531 tonnes</p>	<p>Moyens de vérification</p> <p>Rapports de situation, vérifications des comptes (connaissances, financiers, etc.)</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Les organismes d'exécution locaux fournissent des ressources suffisantes pour l'exécution des activités essentielles</p> <p>Des ressources seront disponibles pour le suivi et l'évaluation participatifs</p>



ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU GUATEMALA
(2001–2004)

Activités fondamentales

	Activité I	Activité II	Activité III	Activité IV	Total
Produits alimentaires (tonnes)	9 726	4 181	15 000	13 621	42 531
Produits alimentaires (valeur)	2 241	1 215	2 175	2 241	7 881
Transport extérieur	1 111	480 815	1 725	1 561	4 891
Autres COD	101 021	50 898	117 000	114 401	383 321
Total, coûts opérationnels directs	3 461	1 747	4 017	3 921	13 161
CAD ¹	208 101	104 850	241 020	235 671	789 641
CAI ²	286 771	144 484	332 126	324 751	1 081
Total, coûts pour le PAM	3 961	1 996	4 590	4 481	15 031
Contribution du gouvernement	17 521	3 443	948 920	1 531	23 441

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU GUATEMALA
(2001–2004)

Activités complémentaires

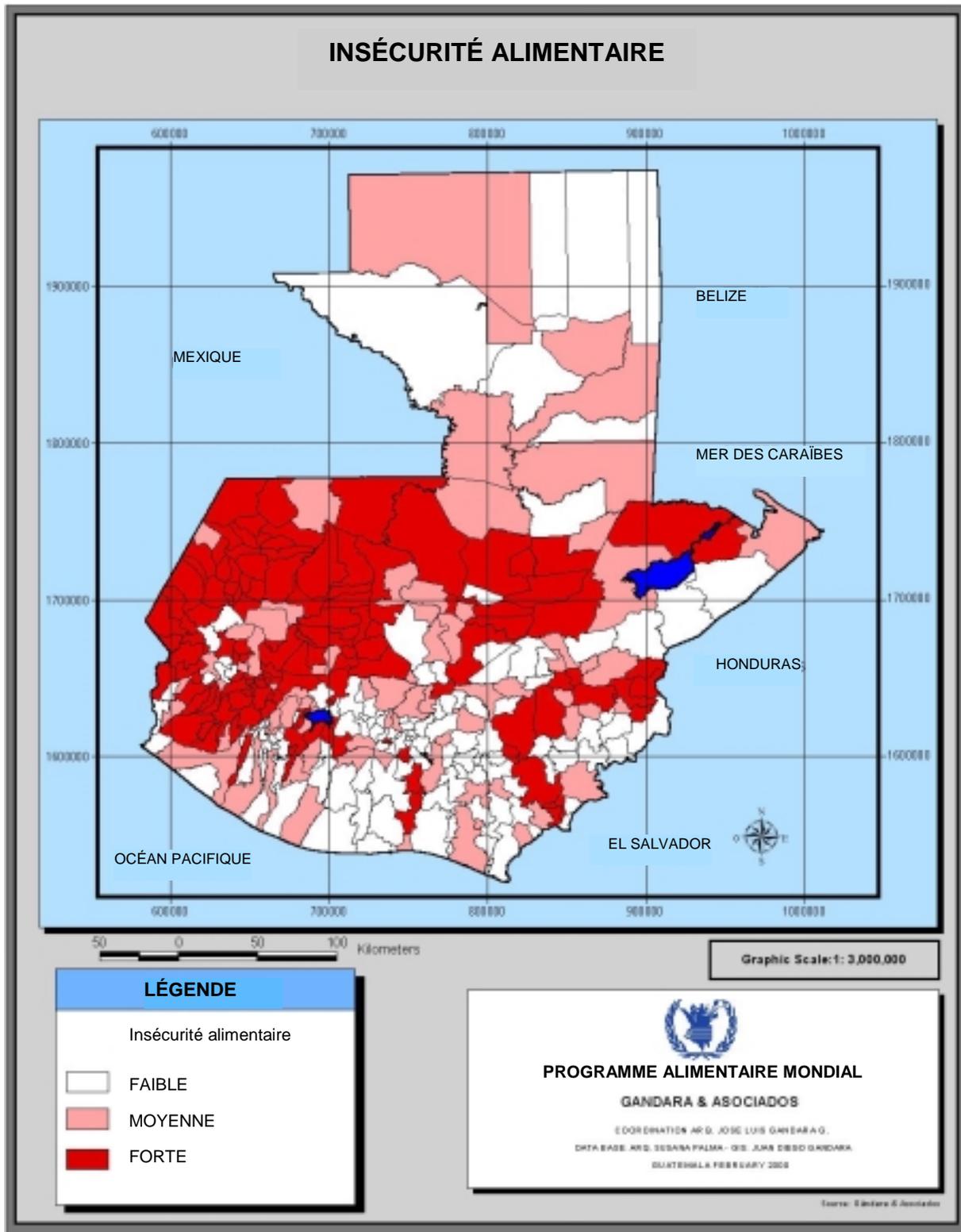
	Activité I	Total
Produits alimentaires (tonnes)	3 060	3 060
Produits alimentaires (valeur)	737 287	737 287
Transport extérieur	351 900	351 900
Autres COD	32 676	32 676
Total, coûts opérationnels directs	1 121 863	1 121 863
CAD ¹	67 312	67 312
CAI ²	92 756	92 756
Total, coûts pour le PAM	1 281 931	1 281 931
Contribution du gouvernement	371 410	371 410

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE IV



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAH	<i>Action Afrika Hilfe</i>
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
CEAR	Commission nationale des rapatriés, des réfugiés et des personnes déplacées
CECI	Centre d'études et de coopération international
COMPAS	Système d'analyse et de suivi du mouvement des produits
CONAES	Coordination nationale des initiatives de santé dans les écoles
CRS	Services de secours catholique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIS	Fonds d'investissement social
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FONAPAZ	Fonds national pour la paix
FONTIERRA	Fonds national de la terre
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INDECA	Institut national de la commercialisation agricole
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAIN	Programme de services sociaux en faveur des enfants de moins de six ans
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
SEGEPLAN	Secrétaire général de la planification économique
SICIAV	Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité
SOSEP	Secrétariat des oeuvres sociales de la première dame
SSP	Schéma de stratégie de pays



TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

